



L'attachement

Extrait du

Document de codification

Pédiatrie sociale en communauté

Page 140 à 142

Division de transfert des savoirs | 16 septembre 2013

Acronymes

AED	Assistance d'enfants en difficulté
APCA	Apprivoisement, partage, compréhension et action
C.c.Q	Code civil du Québec
CPE	Centre de la petite enfance
CPSC	Centre de pédiatrie sociale en communauté
CSPE	Centre de services préventifs à l'enfance
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
ELNEJ	Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes
FDJ	Fondation du Dr Julien
L.P.J	Loi sur la protection de la jeunesse
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSC	Pédiatrie sociale en communauté

9.- L'attachement



- 9.1 « L'attachement, c'est le mélange d'amour, d'empathie et de plaisir qui crée une relation privilégiée avec une autre personne. C'est une mixture qui se raffine et qui dure dans le temps, dans un processus dynamique complexe souvent complètement en dehors de notre conscience. » (Julien, 2004)
- 9.2 Deux auteurs ont joué un rôle important dans la formalisation de la théorie de l'attachement : le psychanalyste John Bowlby et la psychologue Salter Ainsworth. Cette théorie pose comme postulat « une relation causale entre l'expérience d'un individu avec ses parents ou avec les principaux dispensateurs de soins et la capacité à tisser des liens affectifs plus tard » (Grossmann et Grossmann, 2009). Elle permet de comprendre la forte influence de la relation parents-enfant ou donneur de soin-enfant dans la trajectoire de vie d'un individu. « L'exemple le plus pur et le plus intense se trouve dans les liens qui se créent entre le parent et son enfant. C'est d'ailleurs la forme d'attachement la plus intime, celle qui se passe dans des attitudes subtiles et des non-dits éloquentes, celle qui possède une incroyable capacité de rassurer et de motiver » (Julien, 2004).
- 9.3 L'attachement est une base parce qu'il contribue à créer, à construire et à assurer les éléments d'une pyramide qui modulent l'évolution de l'enfant dans toutes les sphères de son développement. À partir d'un attachement solide, l'enfant accède à des outils, à des façons de faire et à des modèles qui rendent possibles son évolution et sa liberté. « Les relations d'attachement préparent le terrain aux fonctionnements physiologiques des nourrissons, aux

interprétations affectives et cognitives des expériences sociales et non sociales, au développement du langage, à l'acquisition de la signification du soi et des autres dans des situations sociales complexes, et plus tard à l'assimilation de la culture » (Grossmann et Grossmann, 2009). La recherche transculturelle montre aussi que l'attachement à un adulte significatif est universel, sans distinction de sexe ni de race (Van IJzendoorn et Sagi A., 1999).

- 9.4 Les quatre types d'attachement (sécurisant, insécurisant évitant, insécurisant ambivalent et désorganisé) servent de référence et montrent l'importance de la qualité de l'interactivité entre le père ou la figure d'attachement et l'enfant et les défis adaptés aux compétences du jeune enfant et des donneurs de soins (Grossmann et Grossmann, 2009). Les parents qui ont eu une enfance difficile auraient plus de difficultés à comprendre le développement de l'enfant, à réagir avec sensibilité envers leur enfant, à trouver du plaisir, et à avoir des interactions sensibles et réconfortantes avec l'enfant (Grossmann et Grossmann, 2009).
- 9.5 En pédiatrie sociale en communauté, le soutien offert aux parents pour créer l'attachement se situe dans différents contextes. Il se fait de façon naturelle, dans une perspective d'approche sociétale ou communautaire selon laquelle l'enfant est au centre de la communauté, et où dans une mesure variable selon les milieux, il n'appartient pas exclusivement aux seuls parents. Dans une communauté en santé, se sont les adultes qui prennent la responsabilité de l'enfant et qui se mobilisent pour supporter les parents dans leur tâche d'élever un enfant, y compris pour celle de créer un attachement sécurisant. Le soutien peut se faire aussi dans des conditions où la famille n'est pas ou ne se sent pas capable de créer l'attachement sécurisant lors de stress personnels ou familiaux ou dans des situations de maladies ou de catastrophes. C'est alors à des systèmes et à des intervenants locaux de s'assurer que l'attachement sécurisant de l'enfant est sauf et assuré pendant la période fragile, car cette base est absolument essentielle pour la croissance et le développement harmonieux de l'enfant. La sauvegarde de l'attachement comme source continue de développement est probablement, pour une société juste, la grande motivation à créer des lois qui protègent les enfants et assurent leur développement harmonieux.
- 9.6 Dans une société juste, le parent a le mandat d'assurer le meilleur développement possible à son enfant. Le soutien aux parents doit donc se faire de façon continue et dans un mode

complet pour éviter les carences et les négligences envers les enfants. Dans des conditions idéales, la plupart des parents assument leurs rôles de façon adéquate et complète. Dans de mauvaises conditions, l'une d'elles étant des conditions de pauvreté importante, la disponibilité et la capacité du parent sont plus souvent compromises et il en va de même pour ce qu'on appelle la capacité d'attachement sécuritaire.